

Réf: Dossier N° 051991

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION METALLIQUE ET SOUDURE TOUT BATIMENT » en abrégé « ACMSB SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, BAOULE MARCHE VALENTIN, Lot 2022, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION

METALLIQUE ET SOUDURE TOUT BATIMENT » en abrégé «

ACMSB SARL »

Objet : TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION METALLIQUE,  
SOUDURE  
BATIMENT ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, BAOULE MARCHE VALENTIN, Lot 2022, Ilot 171

Dirigeant(s) : M TRAORE ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06769 du 18/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33418/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

